

Ecully : un véhicule prend feu dans un parking souterrain

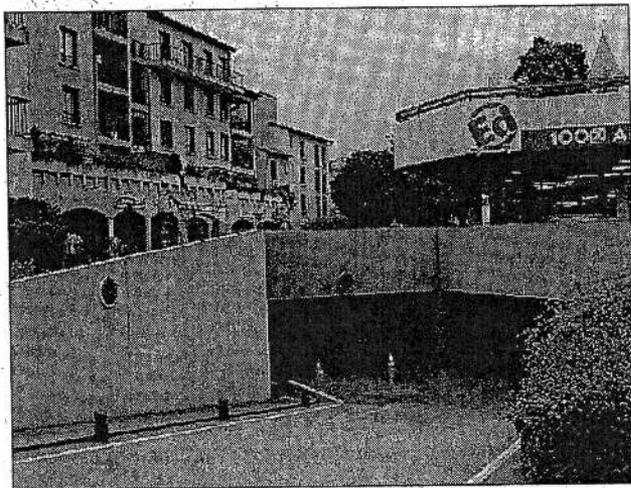
L'incendie, qui a eu lieu jeudi soir en plein centre-ville, est vraisemblablement accidentel

IL EST ENVIRON 22 heures, jeudi soir, lorsque de la fumée s'échappe du parking souterrain situé au 11 de la rue Benoît-Tabard, en plein secteur commercial du centre-ville. Les pompiers d'Ecully et ceux de la Duchère sont rapi-

dement sur les lieux pour combattre l'incendie d'un véhicule qui s'est déclaré dans ce parking de la résidence des Arcades.

Le feu est maîtrisé sans qu'aucune évacuation n'ait été nécessaire. Bilan? Le véhicu-

le a été complètement détruit. Dans ce lieu confiné, la fumée a également noirci les parties communes et le câblage électrique a été endoimmagé. Du côté des commerces situés au-dessus de ce parking, certains ont eu quelques soucis de connexion téléphonique hier matin, mais tout devait rentrer rapidement dans l'ordre. Le caviste, dont une partie du magasin jouxtait le lieu du sinistre, pourrait en revanche avoir subi des dégâts liés au dégagement de chaleur. Les gendarmes d'Ecully ont ouvert une enquête mais c'est pour le moment la piste accidentelle qui est privilégiée. Le véhicule appartient à des personnes demeurant dans la résidence et l'incendie s'est déclaré peu de temps après qu'ils soient rentrés. Il semble par ailleurs que c'est du moteur que le sinistre soit parti, ce qui tendrait à privilégier l'hypothèse d'un court circuit.



C'est dans ce parking souterrain, en plein secteur commercial du centre-ville, que l'incendie a eu lieu

/ Photo Alain Bruneau